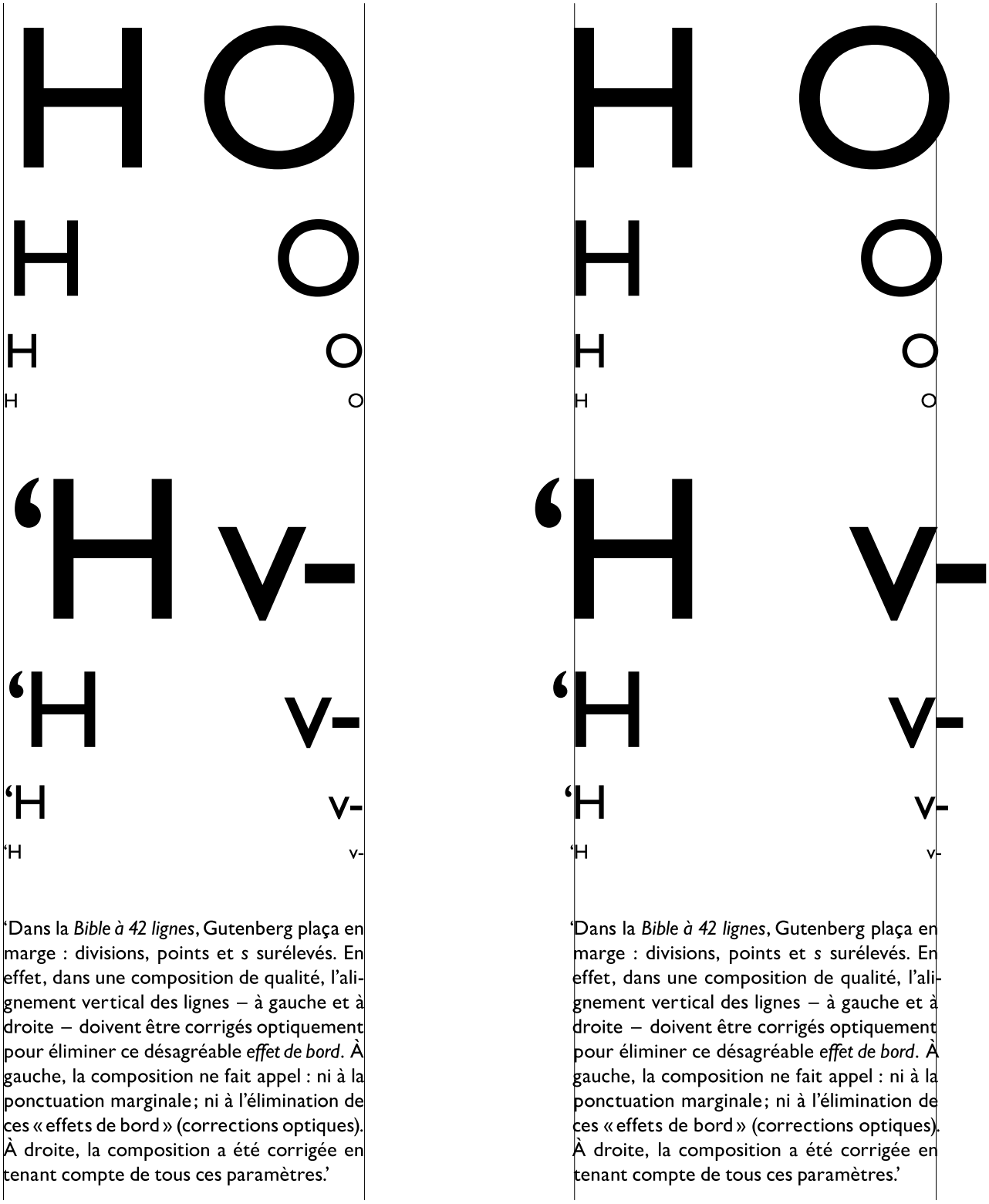

Alignements verticaux : avec ou sans élimination des effets de bord *(corrections optiques), utilisation de la ponctuation marginale…*

Puisque nous sommes dans le design graphique, vous trouverez dans les pages qui suivent d’autres exemples des possibilités typographiques de 3B2.

Word space Tracking
and Word space Kerning

Times New Roman PS font Monotype.

Word space Tracking
and Word space Kerning

Times New Roman SmartFont Monotype (T001).

Correction automatique de l'espace entre les mots.

ÅÄÖÜÑÉËÎÀÂÁÈ
åäöüñéÿóëôúí

Times New Roman PS font Monotype.

ÅÄÖÜÑÉËÎÀÂÁÈ
åäöüñéÿóëôúí

Times New Roman SmartFont Monotype (T001).

En haut, le dessin des accents est identique sur les bas de casse et les capitales. En bas, on voit bien que les accents (flottants) qui doivent accentuer les capitales ont été redessinés pour tenir compte de leur chasse, plus importante.

Hg ½ ⅞ ¾ 1/2 8/9 3/4 16/9 16/17

Times New Roman PS font Monotype.

Hg ½ ⅞ ¾ 1/2 8/9 3/4 16/9 16/17

Times New Roman SmartFont Monotype (T001).

En haut, les fractions sont obtenues par une commande interne à 3B2 : les chiffres placés avant la barre de fraction sont mis en exposant, ceux placés après en indice.
En bas, les fractions sont obtenues par une séquence de touches propre aux polices SmartFont : les chiffres placés de part et d'autre de

la barre de fraction sont des chiffres « supérieurs » et « inférieurs ». Ici, les fractions sont parfaitement alignées avec le texte.

Gill Sans extra bold
Gill Sans extra bold Display
GILL SANS EXTRA BOLD TITLING
Gill Sans extra bold Headline

Ci-dessus, quatre dessins de *Gill Sans* extra gras : celui du haut, dessiné en corps 8, est destiné aux textes courants, jusqu'au corps 14; les deux suivants sont des caractères de titrage (le premier est destiné à des titres… en capitales et bas de casse, le deuxième ne peut être utilisé qu'en capitales); le dernier est obtenu par la commande « Headline » de 3B2. Entièrement paramétrable par l'utilisateur, elle permet de simuler le dessin d'un caractère de titrage ou d'obtenir des effets graphiques intéressants.

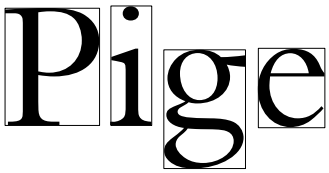

S'il est vrai que dans la métrique des fontes PostScript, seule compte la *bbox* (« bounding box »), les notions de corps, de talus et d'interlignage n'ayant pas de sens pour PostScript (voir schéma ci-contre), plusieurs « fondeurs » proposent des programmes de typographie avancée[1]. Indépendamment de son programme de crénage *Kernus*, c'est ce que propose URW, par exemple. Voyons ce qu'en dit Gérard Martin : « La société URW ayant été parmi les premières à produire des matrices vectorielles a été aussi parmi les premières à s'intéresser à l'usage que les logiciels de composition font desdites matrices. Trouvant que cet usage, calqué sur celui des caractères en plomb, n'exploite pas toutes les possibilités de la numérisation, elle a conçu un programme, dit de typographie avancée, qui renoue avec une pratique mise en oeuvre [*sic*][2] par Gutenberg mais abandonnée après lui pour des raisons de coût et de délai, à savoir la confection de lignes justifiées dans lesquelles l'espacement des mots est constant. Ce programme n'utilise pas comme Gutenberg des artifices mécaniques aujourd'hui inconcevables[3] (dont plusieurs chasses pour un même signe) ainsi que des quantités d'abréviations ou de ligatures. Faisant appel aux ressources de l'électronique, il utilise les logiciels de crénage et d'espacement optique pour déterminer les intervalles variables optimaux qui doivent séparer les lettres constituant les mots, puis deux logiciels spécialisés qui permettent d'exécuter la justification. ¶ Le premier de ces deux logiciels détermine l'intervalle invariable et optimal qui doit séparer les mots constituant les lignes. Il décide les fins de lignes et les éven-

1. Cas de 3B2, ce que montrent les exemples qui précèdent.

2. Rappelons qu'il s'agit ici d'un article paru dans la revue *Caractères*, pas dans un journal d'entreprise.

3. Et pourquoi donc? (Voir fontes « dynamiques ».)

tuelles coupures de mots en prenant comme base des paragraphes entiers (et non des lignes ou des paires de lignes). ¶ Le second agit sur les signes eux-mêmes, dont il diminue ou augmente, quand c'est nécessaire, la largeur d'une manière non perceptible par l'oeil [*sic*] lorsque leur forme les rend aptes à supporter l'opération sans altération de leur image. D'autres raffinements sont introduits, tels que le crénage du talus gauche de la première lettre d'une ligne et du talus droit de la dernière lettre d'une ligne ou encore le débordement partiel des tirets marquant les coupures de mots. Le résultat est probant. Les textes composés en appliquant le programme de typographie avancée présente une structure dense et serrée qui contraste heureusement avec celle, plus lâche et plus ouverte, que trop de logiciels standards fournissent actuellement[1]. »

Cela dit, il n'est pas inutile de rappeler que PostScript n'est pas la seule méthode de digitalisation des caractères, même si actuellement tous les fondeurs et constructeurs de matériels de composition, y compris Berthold[2], ont fini par adopter ce standard.

MACROTYPOGRAPHIE[3]

Quelques mots à propos de la mise en pages, et notamment du nombre d'or. Voyons ce qu'en pensent Massin et Pierre Faucheux.

« Il était inévitable qu'à l'intention de ces scripteurs, à plus forte raison s'il s'agissait de copistes (et non de scribes, ceux-ci préparant le travail de ceux-là), vinssent à s'instaurer des règles permettant de satisfaire à la fois à la lisibilité et à l'exigence du souci esthétique qui est lié à l'expression, quelles que soient les formes qu'elle emprunte. Dans l'Antiquité grecque s'établit ainsi une théorie mathématique de la forme, dans le même temps que naissent les notions d'harmonie et de proportion. Les canons géométriques qui en découlent vont servir pendant des siècles à la composition des tracés architecturaux, et le Modulor de Le Corbusier n'est autre qu'une série harmonique dans laquelle le Nombre d'or (1,618) retrouve sa justification. Même s'il ne subsiste aujourd'hui aucun des dessins illustrant les traités de Vitruve, et si nous sommes contraints, à l'égard de la section dorée, d'émettre un certain nombre d'hypothèses, il est remarquable que celles-ci, aussi divergentes qu'elles soient parfois, s'accordent, par exemple, avec la théorie pythagoricienne de l'harmonie des Sphères ou les méditations cosmogoniques énoncées par Platon, ou encore avec les spéculations à propos du macrocosme (représenté par l'Univers) et du microcosme personnifié par l'Homme[4]. Aussi n'est-il pas étonnant que cette filière de l'ésotérisme mathématique soit parvenue jusqu'à nous, de Vitruve à Einstein, en passant par Vinci, Kepler, Copernic et Descartes ; et que ces concepts de symétrie et d'analogie, appliqués à la commensurabilité entre le tout et les parties, aient pu trouver leur terrain d'expérience non seulement dans le domaine architectonique, mais aussi dans les sciences et dans l'étude des rythmes poétiques et musicaux[5]. »

Pierre Faucheux ne dit pas autre chose : « C'est en 1944 qu'un ami me fit connaître les tracés régulateurs. ¶ Ils me furent dès lors instruments d'analyse : des pages de Jean de Tournes et de Simon de Colines, d'éditions allemandes contemporaines, de titres romantiques; puis, ils me servirent d'instruments de composition et de

1. Gérard MARTIN, « La typographie vectorisée », dans Caractère, *L'événement technique*, n° 387-388, 4 oct. 1994, page 20.

2. Pendant très longtemps, au nom de la sacro-sainte qualité typographique, Berthold refusa de pactiser avec tous ceux qui, de près ou de loin, lui rappelait la PAO.

3. Même remarque que page 99, note 1.

4. Là encore, s'agissant de l'homme, certains théologiens orthodoxes parlent de « microtheos » !

5. MASSIN, *La mise en pages*, Éditions Hoëbeke, Paris, 1991, p 17.

contrôle. ¶ Aujourd'hui, mes mises en pages récentes témoignent d'une extrême liberté de disposition. Elles sont sous-tendues par un "Tracé des possibles" établi au préalable. L'œil s'y plaît à travers des rapports simples : textes, blancs, images sont rythmés sur ce tracé. Je parle de liberté, et non d'esclavage[1]. ¶ On ne peut ignorer les tracés régulateurs et leur utilité, ils se retrouvent, différents, dans les civilisations de l'Orient et de l'Occident, de la plus haute antiquité à nos jours[2]. »

À votre avis, concernant la composition et la mise en pages, le nombre d'or, etc., les apprentis-typographes suivront plus volontiers Pierre Faucheux et Massin ou François Richaudeau et ses disciples (Bernadette Donay, etc.) ?

SUR MES CORRECTIONS…

La personne qui m'a commandé « de m'en prendre aux administrations… plutôt que de m'attaquer aux copains[3] » a également justifié son silence ainsi : « D'abord, j'ai relevé plusieurs fautes d'accord de participes passés. » Mon dieu ! mon rapport contient quantité d'autres fautes : j'en découvre constamment. Bref, si ce sont les seules erreurs qu'elle me reproche, elle doit être une bien piètre correctrice[4]. Car l'exemple est vraiment mal choisi. Jean-Yves Dournon : « L'accord du part. p. dans son emploi avec l'auxil. **avoir** demeure, pour le style écrit, un motif constant d'embarras. […] Chez les grammairiens, une controverse s'est instituée qui ne connaît guère de relâche; certains verraient fort bien qu'on abolît la règle d'accord, les autres veulent la maintenir, et sans retouches. Dans l'ensemble, le nombre des "pour" et celui des "contre" s'équilibrent. Là encore, si une réforme sage est souhaitable, elle doit se situer à mi-chemin de ces deux opinions facilement enflammées […][5]. » Nina Catach : « On aurait pu faire remarquer que l'accord "la peine que j'ai *pris*, ou que j'ai *prise*" n'est pas un point d'orthographe, mais un point de langue, qu'elle aurait dû enregistrer, puisqu'elle se prétend le "greffier de l'usage". La norme pèse ainsi depuis plus de quatre siècles sur l'usage, sans parvenir à lui imposer ce qui est contraire à son évolution. *L'acceptation des deux tournures, qui sont effectivement entendues toutes les deux, est de toute évidence la seule solution raisonnable.* On sait que cette "invention du diable" n'est pas "française", ni même latine, mais a été reprise de l'italien au XVI[e] siècle (Marot)[6]. »

Je ne reproche pas aux auteurs mis en cause leurs lacunes en français, mais de n'avoir pas fait corriger leurs manuels par des correcteurs patentés. En d'autres termes, ce ne sont pas tant les coquilles et ces fautes de français qui m'ont décidé à en faire la critique, mais bien plutôt les énormités que ces auteurs écrivent sur le métier et le peu de soin qu'ils ont apporté à la conception de leur ouvrage. Sans parler des jugements… qu'ils portent sur le travail des autres.

Selon certains, j'aurais humilié – et que sais-je encore – les auteurs incriminés. Là encore, quel pouvoir ai-je donc. Comme le dit un dicton populaire : « Seule la vérité blesse. » Non, ce qui humilie, c'est notre regard, pas celui des autres ou ce qui est dit. Quant à l'humilité, elle n'est pas à la portée du premier venu : les médiocres, les prétentieux… ne la supportent pas[7]. Lorsque Fernand Baudin a accusé réception de la première partie de mon rapport, après les ▶

1. Comme le disait le Bouddha, « la liberté s'exerce dans l'ascèse ». Mon maître de chant, Maxime Kovalevsky, n'exprimait pas autre chose lorsqu'il disait que rien n'est plus conditionné, plus limité… que l'improvisation.

2. Pierre FAUCHEUX, dans *De plomb, d'encre & de lumière…*, p. 35.

3. Voir *Accueil du rapport*, page 68.

4. Il est des gens qui se font une spécialité de quelque chose. Ils sont nuls par ailleurs, mais ça leur permet de briller en société ou de sortir leur carnet à souches. Dans le cas présent, cette personne se garde bien d'indiquer les passages fautifs, car il n'est pas exclus qu'elle les a trouvés dans les citations. Cela dit, c'est le genre de fautes que je peux faire, je dois l'avouer, avec un réel talent. Mes correcteurs ne les ont pas vues, cela ne va pas me traumatiser.

5. Jean-Yves DOURNON, *Le dictionnaire des difficultés du français*, Hachette, Paris, 1996, p. 438.

6. Nina CATACH, *L'orthographe*, PUF, Paris, 1997, p. 80. L'auteur écrit en note : « Rappelons cette phrase, parue à titre d'exemple de bizarreries d'orthographe dans *Vie et langage* (1953) et citée par P. Burney (*L'orthographe*, « Que sais-je ? », p. 102) : "Elles se sont *ri* de nous et nous nous sommes *moqués* d'elles; elles se sont *plu* à nous taquiner et nous ne nous sommes pas *souciés* de leurs railleries. » Et P. Burney ajoutait : "L'accord des professeurs et des linguistes est sur ce point à peu près unanime : la simplification de l'accord du participe passé doit être décrétée – ou du moins "tolérée" – au plus vite. Elle n'offre aucune difficulté sérieuse, aucun inconvénient réel, et la langue ne fera qu'y gagner" (p. 103). »

7. Parmi les techniques spirituelles utilisées, nous sommes loin de ces moines qui doivent supporter sans broncher d'être accusés à la place d'un autre par l'abbé ou le hiéromoine, cet autre n'étant pas autorisé à intervenir. Un jour, le patriarche Serge de Moscou reçut un de ses prêtres venu se plaindre du mauvais traitement que lui infligeaient ses paroissiens. Après l'avoir écouté, le patriarche lui fit visiter la « galerie de portraits » du patriarcat. (Là se trouvait l'icône des plus ▶

grands saints du christianisme, y compris celle du saint parmi les saints, le Christ.) La visite terminée, le patriarche fixa le prêtre dans les yeux puis lui dit : « Tous des giflés. »

1. Lorsque j'ai fait part de ces propos à des confrères amis, ils m'ont dit : « Eh bien, que penserait-il de notre travail ! »

2. Je l'ai déjà signalé, certaines personnes critiquent mes gloses. Page 9, par exemple, j'ai écrit : « On ne doit jamais juger un homme mais seulement ses actes. » Ce à quoi il m'a été rétorqué : « Qu'est-ce qui qualifie un homme, ses idées, ses actes ? » Que voulez-vous répondre à cela ?

3. Comme bien des Occidentaux, c'est le bouddhisme zen qui m'a réconcilié avec mes racines chrétiennes. Je suis toujours un peu attristé lorsque des personnes pour qui j'ai la plus grande estime m'écrivent des choses de ce genre : « Ça vaut bien le tir à l'arc & la cérémonie du thé chers aux amateurs d'exotisme & de bouddhisme zen. N.B. J'ai lu tout ce que le Dr Suzuki a publié en anglais au fur et à mesure de ses publications au cours des années 50-60★ (?). » Là encore, ce qui est exotique ce n'est pas le zen mais le regard que l'on porte sur lui. Ce sont les Chinois qui ont inventé la boussole : serait-elle exotique ? Quant à avoir lu tout Suzuki ! cette petite histoire juive : « Un disciple vint voir son Maître qui lui demanda : "Qu'as-tu appris ?" Le disciple répondit : "J'ai traversé trois fois le Talmud", et le Maître lui dit : "Mais est-ce que le Talmud t'a traversé ?"★★. »

★ L'auteur de ces lignes aurait-il connu le Christ ? Quant au bouddhisme zen, il n'existait pas encore.

★★ Extrait de Marc-Alain OUAKNIN, *Tsimtsoum. Introduction à la méditation hébraïque*, Albin Michel, Paris, 1992, p. 76.

4. Nina CATACH, *La ponctuation*, p. 87-88.

5. Je dédie « ma » grammaire typographique à tous les cancres de la terre, vous savez ces « surdoués » qui ne font rien en classe tout simplement parce qu'ils refusent d'apprendre de mandarins (de « sous-doués » !) des choses contraires à la raison.

6. Roger CHATELAIN, *RSI*, n° 2-1997.

politesses d'usage, ses premiers mots furent : « Monsieur, apprenez à écrire. » Peu après, il précisa : « … matériellement [1]. » À la suite de quoi il y eut échange de correspondance, entretiens téléphoniques, tout cela dans le respect et la bonne humeur. Je ne pense pas qu'à un seul instant, F. Baudin ait décelé dans mon comportement une quelconque blessure d'amour-propre. J'estime avoir beaucoup à apprendre de tels professionnels, alors !… J'imagine la réaction des auteurs que je mets en cause ici.

Je n'ai pas « déclaré la guerre aux manuelistes », mais à la médiocrité, à la prétention, à l'hypocrisie, à la pollution, etc. Ce n'est pas la même chose [2]. J'ai déclaré la guerre à l'intolérance, aux propos et aux comportements inacceptables, etc. [3].

Une dernière précision : lorsque j'ai corrigé ces manuels, j'ai respecté, comme j'ai l'habitude de le faire, les recommandations du Dournon ou les règles en usage à l'Imprimerie nationale. Ce qui ne signifie absolument pas que je sois toujours d'accord avec ces règles. Par exemple, je partage l'avis de Nina Catach qui écrit : « […] un seul signe paraît suffisant pour les mots composés de deux ou plusieurs termes (plutôt le *Moyen âge* que le *Moyen Âge*) ; de même seul le premier terme prend la majuscule dans le *Code civil*, l'*Académie* (ou la *Comédie*) *française*, *Société nationale des chemin de fer français*, etc. [4]. » Même chose pour bien d'autres points des codes comme la ponctuation, les abréviations, etc. J'aborde ces questions pages 113 et suivantes dans l'annexe : *En question : la grammaire typographique* [5].

SUR LA DÉONTOLOGIE, L'ÉTHIQUE…

« C'est Fernand Baudin […] qui avait traduit en français les *Premiers Principes de la typographie*, en 1966, pour le catalogue d'une exposition intitulée "Stanley Morison et la tradition typographique" […]. ¶ Las ! Une nouvelle édition française, dans la filiation de la première, parue chez Jérôme Millon, à Grenoble, en 1989, fut mise au pilon à la demande de F. Baudin, parce qu'il ne la trouvait pas conforme à l'esprit de Morison, au point de vue esthétique et quant à la correction typographique [6]. »

J'ai mis cette citation en épigraphe à mon étude du manuel Perrousseaux. Je reproduis page suivante une double page des *Premiers principes* publiés chez Jérôme Millon pour que les lecteurs de ce rapport puissent comparer la qualité de ce livre avec celle des ouvrages que je critique ici. Dans la première partie (p. 19), j'ai reproduit la page 4 de couverture du livre de Michel Encausse, *Imprimer*, publié par le Groupement des métiers de l'imprimerie en 1989. J'en donne un nouvel échantillon page 108.

Certes, l'édition de Jérôme Millon présente des imperfections typographiques, même moi qui ne sait pas écrire, je les vois. Mais cela reste propre, vendable. Dans l'exemple que je donne, il n'y a pas de fautes de français, etc. Qui plus est, cet ouvrage est considéré par les typographes eux-mêmes comme un classique qui, selon Hermann Zapf, « éminent typographe » est-il écrit page 4 de couverture, devrait être « reproduit dans chaque manuel de publication assistée par ordinateur ». La traduction en français, faite par Fernand Baudin lui-même, est, que je sache, conforme au texte anglais. Eh bien, non. Pour ces gens-là, et contrairement à tout bon sens, le

Stanley Morison, *Premiers principes.*